

Quelle ville dans 10 ou 15 ans ? La parole est aux habitants

Mobilité, environnement, logement, occupation de l'espace public... Ces thèmes sont au centre d'une concertation publique, mardi 12 septembre salle Voltaire, où les habitants sont attendus avec leur regard et leurs besoins. La municipalité en profitera pour dresser son bilan de mi-mandat.

Propos recueillis par **Chrystelle FOLNY** - 08 sept. 2023 à 17:00



La municipalité propose un exercice de démocratie participative à ses habitants pour penser la ville de demain. Photo Armand Flohr

Au début de son mandat, Pierre Tacconi avait candidaté au dispositif "Petites villes de demain" mis en place par l'État afin de redynamiser 1 600 communes partout en France. À l'époque, Guénange n'avait pas été retenue mais le jeune maire ne renonce pas à l'idée de capter tous les soutiens possibles pour accompagner les projets de développement de la ville. La Région Grand Est dispose d'une enveloppe intéressante mais il y a un préalable. Explications.

Le conseil municipal a voté au printemps dernier une étude de centralité ? Qu'est-ce au juste ?

Pierre Tacconi : « La Région dispose d'une liste de communes dites "centrales" sur leurs territoires respectifs et Guénange en fait partie. À ce titre, nous pouvons prétendre à des aides financières intéressantes du conseil régional mais pour cela, il nous faut passer par la phase d'une étude de centralité. Fournir un simple programme de travaux ne suffit pas, il faut absolument passer par un audit : c'est ce dernier que nous avons commandé

à [l'Aguram, l'agence d'urbanisme des agglomérations de Moselle](#). Nous nous sommes vraiment pris au jeu et au final la démarche est très intéressante. Plusieurs élus ont été audités déjà. L'étape suivante est la réunion publique du 12 septembre, salle Voltaire, où nous allons présenter quelques idées aux habitants et enrichir le projet selon ce qu'ils feront remonter. On est là dans un exercice de pure démocratie participative ».

Comment va se dérouler cette soirée ?

« Nous allons présenter quelques éléments qui ressortent de l'étude puis proposer de réfléchir par petits groupes. Le principe sera deux adjoints par groupe plus un agent municipal. L'idée est vraiment de provoquer l'échange mais davantage axé sur une vision globale que sur les petits problèmes du quotidien. On pourra parler mobilité, place du piéton en ville, environnement, impact de la forêt sur la ville, occupation de l'espace public, logement, modes de consommation, loisirs... On ne s'interdit pas des approches philosophiques : par exemple, jusqu'où les habitants sont prêts à accepter le déploiement de la vidéo surveillance ? [L'exercice nous permettra aussi de valider les choix que nous avons faits lors de l'élaboration de notre programme ou bien de les faire évoluer au besoin](#) ».

Que se passe-t-il ensuite ?

« Le fruit de ces échanges sera transmis à l'Aguram qui amendera son étude. La restitution est attendue dans le courant du premier trimestre 2024. Après, on parle de projections pour la fin de mandat, voire au-delà. L'objectif final reste que la ville de Guénange soit reconnue et rayonne davantage, à son échelle ».

Réunion publique et ateliers participatifs, mardi 12 septembre à 18h, salle Voltaire.
